

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry**

**MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY,  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2026 À 18 h 40**

*Le procès-verbal de la séance est enregistré en format audio*

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.**
- 5. Période de questions des citoyens**
- 6. Levée de la séance**

## **PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **26 février 2026 à 18 h 40** à l'hôtel de ville, situé au 565 Ave. De Buckingham, Gatineau, J8L 2H2, à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, Lorraine Rochon, ainsi que les conseillers Sam Burke, Jean-Marie Duchamp, Emile Givogue et Orville Miller.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 0 personnes qui assistent à la séance.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents à 18h40

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

### **2. Avis de convocation**

Le directeur général et greffier trésorier, Monsieur Mario Briggs, constate que l'avis de convocation a été remis conformément à l'article 152 du code municipal.

### **3. 2026-02-30 - Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4. 2026-02-31 Adoption du projet de règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.**

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 février 2026 à 18h 30 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance et que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Jean-Marie Duchamp

RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**5. Période de questions des citoyens**

- Aucunes questions

Note : la conseillère Mme Marie-France Gareau demande / suggère de réviser le règlement périodiquement.

**6. 2026-02-32 - Levée de la séance**

Il est proposé par Marie-France Gareau

QUE la séance soit levée à 18h 45

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
André Harvey  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mario Briggs  
Directeur général  
et greffier-trésorier